

C

Classification d'emplois des entreprises artistiques et culturelles

(Application de la Convention collective du 10 janvier 1984)

Accord du 14 avril 1999 étendu par arrêté du 14 septembre 1999 à effet du 1^{er} octobre 1999 (J.O. du 24 septembre 1999)

Personnel cadre

Affiliation au :

- Régime de retraite des cadres : IRCPS
- Régime de retraite complémentaire : IRPS
- Régime de prévoyance : IPICAS

- Administrateur
- Animateur
- Chef comptable
- Chef d'orchestre
- Conseiller technique
- Directeur
- Directeur de l'accueil
- Directeur de l'animation
- Directeur des relations publiques
- Directeur technique
- Metteur en scène
- Réisseur général
- Responsable de l'information
- Responsable sectoriel de l'animation
- Responsable sectoriel des relations publiques
- Secrétaire général

ainsi que tous adjoints aux postes énumérés ci-dessus.

Personnel non cadre

Affiliation au :

- Régime de retraite complémentaire : IRPS
- Régime de prévoyance : IPICAS

- Employés
- Ouvriers

.../...



Personnel agent de maîtrise

(non bénéficiaire du régime de retraite des cadres)

Affiliation au :

- Régime de retraite complémentaire : IRPS
- Régime de prévoyance : IPICAS

Nouvelle dénomination

- Attaché à l'information
- Attaché à l'accueil
- Attaché aux relations avec le public
- Attaché de production
- Chargé de diffusion



- Chef d'équipe
- Chef machiniste
- Constructeur machiniste
- Comptable principal
- Dessinateur DAO/CAO
- Documentaliste
- Electricien
- Graphiste
- Maquettiste PAO
- Opérateur projectionniste
- Peintre/Décorateur
- Réalisateur costumes, coiffure, lumière
- Réalisateur maquillage, perruque, pyrotechnique, son
- Régisseur principal
- Régisseur scène, lumière, son, audiovisuel, production
- Secrétaire de direction
- Technicien hautement qualifié
- Technicien qualifié

Ancienne dénomination

- Responsable de l'accueil
- Attaché des relations publiques

- Chef électricien
- Chef d'atelier
- Chef contrôleur
- Chef secrétariat

- Technicien offset
- Décorateur

ainsi que tous adjoints aux postes énumérés ci-dessus.